

Communication officielle

N° 3 – 2021

5 mars 2021

Communication relative à l'organisation des compétitions Juniors League A-C

Renonciation aux matchs de finales 2021

Afin d'avoir plus de dates pour les matches de groupe, l'ASF, en consultation avec les associations régionales, renonce aux finales en juin 2021 (quarts de finale, demi-finales et finales). Ces trois finales étaient prévues pour les premiers week-ends de juin 2021. La raison de cette dérogation est qu'il semble impossible de jouer les finales avant la fin mai 2021.

Cette mesure vise à donner au plus grand nombre d'équipes la possibilité de jouer leurs matches de groupe dans cette situation incertaine.

Communication de la Commission de jeu

Quelles sont les prochaines étapes dans l'organisation des compétitions ?

En tenant compte des nouvelles directives du Conseil fédéral ainsi que des informations de l'ASF, la Commission de jeu a planifié l'organisation des compétitions lors du tour de printemps. Comme on le sait, les jeunes jusqu'à l'année 2001, c'est-à-dire tous les juniors de G-A et FF-12 à FF-19, sont autorisés à s'entraîner et à participer à nouveau à des compétitions, mais sans spectateurs.

Par conséquent, la Commission de jeu a décidé, lors de sa réunion du 02.03.2021, le plan des matches de reprise suivant :

Championnat semestriel

Ronde	Dates	
1	17./18.04.2021	Reprise tour de printemps
	21.04.2021 (Me)	Coupe bernoise juniors A-D (1/4 de finales)
2	24./25.04.2021	
3	1./2.05.2021	
	5.05.2021 (Me)	Coupe bernoise juniors A-D (1/2 finales)
4	8./9.05.2021	
5	12.05.2021 (Me)	Avant l'Ascension
6	15./16.05.2021	
7	22.-24.05.2021	Week-end de Pentecôte
8	29./30.05.2021	
9	2.06.2021 (Me)	
10	5./06.2021	
11	12./13.06.2021	Fin du tour de printemps 2020/2021
	[RC1]Me, 16.06.2021	Les promus et les relégués sont connus et publiés
	Ve, 25.06.2021	Répartition des groupes juniors et juniors féminins 2021/2022

Championnat annuel actifs et femmes

Pour les joueurs actifs, les femmes et les seniors, les entraînements et les compétitions ne sont toujours pas autorisés. Dans la planification suivante, la Commission de jeu part du principe que les matchs d'entraînement et les compétitions seront autorisés à partir du 01.04.2021 et a donc fixé la reprise les 24/25.04.2021.

Mais ce qui sera décisif, ce sont les prochaines mesures d'assouplissement annoncées par le Conseil fédéral. En tout état de cause, les ordres officiels sont déterminants et doivent être respectés. En fonction de l'évolution de la situation actuelle, il peut également y avoir des ajustements dans l'organisation des compétitions.

Tout d'abord, les matchs de rattrapage du tour d'automne seront programmés à quatre dates (Sa-Me-Sa-Me). Ensuite, les groupes des actifs et des femmes seront divisés par deux. La moitié supérieure du classement joue pour la promotion, la moitié inférieure du classement contre la relégation. Dans le cas de groupes impairs (9 et 11), le groupe de promotion sera plus important. Dans le groupe de 13 équipes de la 2^{ème} ligue régionale, le groupe de promotion sera composé de 6 équipes, le groupe de relégation de 7 équipes. Ce sont les conditions cadres des matchs pour le tour de printemps.

Ronde	Dates	Matchs restants du tour d'automne
Sa/DI	24./25.04.2021	Ronde 1
Me	28.04.2021	Ronde 2
Sa/Di	01./02.05.2021	Ronde 3
Me	05.05.2021	Ronde 4

Des matchs supplémentaires sont joués et le tour d'automne est terminé.

Les groupes seront divisés en deux comme mentionné ci-dessus et les travaux préparatoires seront effectués (par exemple, élaboration et publication des calendriers des matchs, coordination des matchs par les clubs dans leurs installations sportives et saisie des heures de coup d'envoi dans le Clubcorner, attribution des arbitres).

Sa/Di	08./09.05.2021	Coupe bernoise et Coupe AJF (matchs dans les sous-associations)
Sa/Di	15./16.05.2021	Qualification Coupe CH; ¼-finales
Sa-Lu	22.-24.05.2021	1ère ronde de promotion/relégation / Pentecôte
Sa/Di	29./30.05.2021	2ème ronde de promotion/relégation
Sa/Di	05./06.06.2021	3ème ronde de promotion/relégation
Ma/Me	08./09.06.2021	Qualification Coupe CH; ½-finales
Sa/Di	12./13.06.2021	4ème ronde de promotion/relégation
Ma/Me	15./16.06.2021	5ème ronde de promotion/relégation
Sa/Di	19./20.06.2021	6ème ronde de promotion/relégation avec des jours de matchs et des heures de coup d'envoi uniformes pour la 2 ^{ème} ligue régionale et la 3 ^{ème} ligue.
		Fin de la saison 2020/2021

La date de la répartition des groupes des actifs et des femmes dépend de la date à laquelle les relégations de la 2^{ème} ligue interrégionale et de la 1^{ère} ligue féminine sont connues.

Actifs: A la fin de la saison 2020/2021, la réorganisation de la structure du championnat de la 2^{ème} à la 5^{ème} ligue aura lieu en vue de la saison 2021/2022. La 2^{ème} ligue régionale sera portée à 2 groupes de 14 équipes et la 3^{ème} ligue sera réduite de 2 groupes à 6 groupes. Il n'y aura plus de matchs de barrage, car les 8 vainqueurs de groupe de la 3^{ème} ligue seront promus en 2^{ème} ligue régionale (si les conditions relatives aux juniors sont remplies).

Cette réorganisation signifie que les équipes supplémentaires classées au-dessus de la barre devront être reléguées.

Communication du football juniors féminins

Formation des classes de jeu

Pour pouvoir former les 1^{er} et 2^{ème} degrés pendant la saison 2021/2022, des ligues correspondantes ont été ajoutées. Le département du football féminin souhaite ainsi répondre à la volonté de prendre en compte les points forts des joueuses - comme pour les juniors :

FF-19

À la fin du tour de printemps 2020/2021, les équipes classées 1-4 dans le groupe 1 et les équipes classées 1-3 formeront le 1^{er} degré. Les équipes en dessous de la barre dans les deux groupes formeront le 2^{ème} degré. De nouvelles équipes seront affectées au 2^{ème} degré. À la fin des tours d'automne et de printemps, une équipe sera reléguée en 2^{ème} degré et une équipe sera promue en 1^{er} degré.

FF-15

À la fin du tour de printemps 2020/2021, les équipes classées 1-4 dans les deux groupes formeront le 1^{er} degré. Les équipes en dessous de la barre dans les deux groupes formeront le 2^{ème} degré. Les nouvelles équipes seront chacune affectées au 2^{ème} degré. À la fin des tours d'automne et de printemps, une équipe sera reléguée en 2^{ème} degré et une équipe sera promue en 1^{er} degré.

FF-12

Dans ce groupe, un simple tour de 9 matches individuels est prévu. Il est également prévu de le jouer pendant la saison 2021/2022. Plus de détails suivront vers la fin du tour de printemps 2020/2021 par le département du football féminin.



Département Organisation des compétitions / Commission de jeu AFBJ